

**Observatoire du Management Alternatif
Alternative Management Observatory**

—
Essai

**Les passeurs et leur vision de la société de
connaissance**

Diane de ZELICOURT

29 janvier 2009

Majeure Alternative Management – HEC Paris
2008-2009

Genèse du présent document

Cet essai a été réalisé sous la forme initiale dans le cadre de la Majeure Alternative Management, spécialité de troisième année du programme Grande Ecole d'HEC Paris.

Il a été dirigé par Thanh Nghiem, (Professeur à HEC Paris).

Origins of this research

This research was originally presented as a research essay within the framework of the “Alternative Management” specialization of the third-year HEC Paris business school program.

The essay has been supervised by Thanh Nghiem (Professor in HEC Paris)

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances.

L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Les passeurs et leur vision de la société de connaissance

Résumé : Étudier le modèle d'une société de connaissance permet de mettre à jour des contradictions fondamentales avec le modèle dominant d'aujourd'hui défini par le capitalisme, la société de consommation et la concurrence. Or, des initiatives plus ou moins récentes montrent que l'idée d'un accès sans entrave à la connaissance n'est pas absurde. Il s'agit donc ici de s'interroger sur les individus qui sont les moteurs d'une telle conception, leur vision de la connaissance, et les enseignements que l'on peut en tirer pour proposer un modèle de société durable.

Mots-clés : Société de connaissance, Économie du don, Économie du libre, Passeur

Knowledge transmitters and their vision of the Knowledge society

Abstract: An attempt to study the model of the knowledge society reveals that the model implies fundamental contradictions with the economic model prevailing today: capitalism, consumer society and competition. However, some more or less recent initiatives have already proved that the idea of free access to knowledge is not absurd. The goal of this essay is to examine the individuals who propose such a vision, their idea of what knowledge is, and the lessons we can learn from them to build a more sustainable society.

Key words: Knowledge society, Gift economy, Free Knowledge

Remerciements

Suite à la rédaction de cet essai, je tiens à remercier particulièrement Thanh Nghiem pour ses conseils précieux et son accompagnement, ainsi que Christophe Beveraggi qui n'a pas hésité à consacrer beaucoup de son temps à répondre à mes questions sur les logiciels libres et son implication dans le domaine.

Table des matières

Diane de ZELICOURT.....	1
Introduction.....	6
Partie 1. L'univers du passeur	8
Partie 2. Vers une économie repensée.....	16
Partie 3. Quels éléments retenir pour un modèle de société plus durable ?.....	19
Conclusion	23
Bibliographie.....	24

Introduction

Brevets, licences, droits d'auteurs, redevances, sont autant de techniques mises en œuvre aujourd'hui pour protéger ce que l'on désigne par l'expression de « propriété intellectuelle ». Elles permettent de revendiquer la paternité d'une œuvre, mais aussi de s'assurer l'exclusivité de l'utilisation et de la modification de son contenu. Elles permettent également d'assurer à celui qui les détient le choix ou non de demander une rémunération en contrepartie d'un usage du savoir protégé. Ces techniques sont donc fondatrices d'une propriété du savoir, mais aussi d'une rémunération éventuelle de ce savoir. Dans un contexte concurrentiel d'économie de marché, elles semblent aller de soi. Or, de plus en plus d'initiatives en faveur de la connaissance libre, c'est à dire non appropriable par quelques-uns au détriment du plus grand nombre, voient le jour, notamment dans le domaine des logiciels libres. Au premier abord, il est possible de voir que le contenu libre est l'intrus de l'économie de marché. En effet, dans une société capitaliste guidée par la recherche du profit, comment concevoir qu'un bien qui puisse faire l'objet d'une transaction marchande circule librement en échappant à la monétisation ? L'objet de cet essai sera donc d'essayer de comprendre le fonctionnement d'un tel modèle en regardant de plus près les individus qui soutiennent cette approche de la connaissance, et cherchent de surcroît à créer des interactions dans des réseaux communautaires pour l'enrichir. Nous les appelons ici les « passeurs ». La définition traditionnelle du passeur désigne une personne qui fait franchir une frontière à une autre personne ou à des marchandises. Cette métaphore assimile donc notre passeur de connaissance à un individu qui peut aller jusqu'à défier les lois d'un territoire et l'organisation du pouvoir pour en faciliter la circulation, et fluidifier sa transmission. Il est celui qui défie les lois du marché pour faire circuler l'information dans un espace plus vaste que le marché ne lui aurait pas nécessairement accordé. Le modèle alternatif de société de connaissance mérite d'autant plus d'être étudié que les modèles traditionnels de société d'accumulation et de société d'abondance sont aujourd'hui en crise.

En quoi la démarche des passeurs est-elle en contradiction avec la logique économique actuelle définie par la concurrence, le capitalisme et la consommation, et quels éléments retenir pour proposer un modèle de société plus durable ? Le projet de société de

connaissance dont les passeurs sont porteurs pourrait-il être une alternative à la société d'abondance ?

Répondre à de telles questions suppose dans un premier temps de définir clairement ce que nous appelons un passeur, en essayant d'établir les grandes lignes d'un portrait type, de son environnement et de ses motivations. Nous verrons ensuite en quoi son approche de la connaissance se heurte aux principes fondamentaux de notre système économique et social, avant de montrer enfin les aspects novateurs pour notre société, qui pourraient l'orienter vers un modèle plus durable.

Partie 1. L'univers du passeur

1.1. Définition et portrait du passeur

1.1.1. Ce que nous appelons un passeur

Une passion personnelle

Au centre du personnage de passeur, se trouve un centre d'intérêt très prononcé, suffisamment important pour que le passeur ait décidé d'en développer une certaine maîtrise (sans aller nécessairement jusqu'à la maîtrise absolue de la discipline). Ce centre d'intérêt peut s'exprimer au sein de domaines très variés : scientifique, artistique (musique, artisanat...), informatique, écologique..., ou prendre la forme d'une cause à défendre.

Le passeur a à cœur de développer et d'animer le contenu de connaissances relatif à son centre d'intérêt. Il va chercher à développer son savoir-faire en le confrontant à ses pairs¹. Il va ainsi s'insérer dans des réseaux communautaires et dépasser son intérêt individuel pour le domaine, ce qui lui permettra d'ancrer son action dans une démarche plus large de réseau, voire de société.

Le principe de réputation

Quel bénéfice le passeur retire-t-il donc de son action? Dans le cas du passeur, le bénéfice ne s'exprime pas en termes de profit financier. Le passeur est intéressé par des éléments tels que la reconnaissance par ses pairs, qui lui confèrent de fait un certain leadership soutenu par son savoir-faire et la preuve de son expérience. L'envie d'être reconnu comme compétent dans son domaine est au cœur de l'idée de contenu libre.

Internet et les logiciels libres, parce qu'ils fournissent une transparence quasi totale sur les contributions des uns et des autres, permettent une mise en application sans détour du principe de réputation, comme on peut le voir dans les cas de Wikipedia, eBay ou Amazon par exemple. En dehors de la sphère d'Internet, les coûts de transaction sont souvent plus

¹ Interview de Pekka Himanen, auteur de *L'Ethique Hacker*, 2001 dans *Libre et Ethique*, Thanh Nghiem

élevés, et la reconnaissance s'obtient au fil de rencontres et discussions, soutenue par une production de travaux écrits.

Un engagement dans un groupe

Au service de ce centre d'intérêt, le passeur facilite les interactions entre différents acteurs possédant des connaissances différentes sur le sujet afin que ces derniers puissent les partager, et faire monter à la fois le niveau et la qualité des connaissances de la discipline². Cet engagement est indissociable de certaines qualités humaines en termes de communication et d'animation qui lui permettent de s'attirer la confiance et la bienveillance des membres.

Au sein de ce groupe, le principe de réputation est à la base d'un système de « promotion interne ». En effet, en fonction de la reconnaissance obtenue, le statut de « membre », puis de « membre actif » peuvent succéder à celui de « contributeur ». Par la suite, le passeur peut devenir « facilitateur », ou, de manière ultime, leader de communauté.

On retrouve ici le principe d'une « *peer production* », c'est à dire le principe d'une communauté qui s'organise de son propre chef en vue de la création d'un projet commun. Il n'existe pas de système hiérarchique comparable à celui d'une organisation traditionnelle comme l'entreprise, mais le statut de chaque participant évolue en fonction de sa participation et de son savoir-faire.

Un engagement désintéressé

En creusant davantage cette idée du principe de réputation, il apparaît que le passeur n'est pas motivé par des objectifs économiques mais par d'autres motivations comme le goût des relations humaines, de la connaissance, l'envie de se faire reconnaître par ses pairs. La participation à un groupe permet au passeur à la fois de mener une activité qui lui est gratifiante, et qui produit de la valeur sociale. On trouve dans cette éthique de la connaissance des valeurs fortes, comme celle du respect, de la confiance et du partage.

² Interview de Pekka Himanen, auteur de *L'Éthique Hacker*, 2001 dans *Libre et Éthique*, Thanh Nghiem

1.2. Quelques passeurs emblématiques

1.2.1. Des philosophes passeurs : le cas de Socrate et Voltaire.

Par sa conception très particulière de la notion de savoir et surtout de sa valeur d'utilité sociale (il voulait que tout homme y ait accès sans entrave, à l'inverse des sophistes qui se faisaient payer cher), Socrate pourrait être défini comme un des passeurs les plus emblématiques. En effet, la marque du savoir et de la connaissance réside pour lui dans l'aptitude à transmettre ce que l'on sait³. Parallèlement, il prône un effacement de la personne devant le savoir, une humilité devant celui-ci, au point de reconnaître lui-même qu'il ne sait rien. La dialectique, l'art du dialogue qui réunit plusieurs interlocuteurs dans le but de les faire se reconnaître eux aussi comme des ignorants, tout en repartant enrichi d'un savoir nouveau produit de manière collective est pour lui une partie essentielle de la sagesse. De même, l'art de la maïeutique, cet « accouchement des esprits », est une composante essentielle de la relation au savoir. Elle fait de celui-ci un contenu à révéler, à réveiller chez l'autre. Ainsi, le savoir et la connaissance chez Socrate ne sont jamais des acquis personnels. Ils se construisent et s'enrichissent dans la relation à l'autre, et dépérissent quand ils ne sont pas communiqués et transmis.

Une autre figure célèbre de philosophe-passeur est celle de Voltaire, intéressante notamment car contemporaine de la période des Lumières, qui symbolise le triomphe de la connaissance sur l'obscurantisme des siècles précédents. Pour Voltaire, le progrès de la civilisation ne peut passer que par la libre circulation des connaissances, c'est à dire sans censure de l'expression quelle qu'elle soit. Il devient passeur, pour remuer l'opinion, en faisant circuler ses idées par le biais de pamphlets, d'écrits ironiques, ou d'ouvrages tels que le Dictionnaire Philosophique en 1764. Ses écrits restent indéfectiblement liés à son militantisme rendu célèbre par la devise « écrasons l'infâme », en référence au fanatisme et à l'intolérance manifestés par les pouvoirs politique et religieux de son temps. Sa participation à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert montre par ailleurs sa participation aux œuvres novatrices de son époque, et sa volonté d'inscrire sa démarche dans un élan global incluant d'autres acteurs à même de promouvoir les mêmes idées.

³ Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*

1.2.2. Des hackers-passeurs : le cas de Linus Torvalds.

L'exemple de Linus Torvalds est remarquable dans la mesure où celui-ci a su créer un modèle de développement à la fois innovant et performant qui a donné naissance au logiciel Linux⁴. Il repose sur le principe d'une œuvre produite de manière collaborative et placée dès l'origine dans le domaine public sans entrave de type brevet, impliquant de nombreux acteurs qui participent d'un même élan à l'élaboration et l'amélioration conjointes du produit fini. Son attitude a été décisive pour deux raisons. Il a développé le cœur du logiciel Linux de manière la plus ouverte possible, et, grâce à Internet, il a suggéré que les utilisateurs et développeurs participent à l'amélioration du logiciel en signalant les dysfonctionnements, mais aussi en profitant de la structure ouverte pour venir s'y greffer et enrichir les applications périphériques (imprimantes, appareils divers, etc). Il a ainsi appliqué le principe « commit early and frequently », cher aux artisans du libre, puisqu'il a facilité et exploité l'émergence de suggestions à forte valeur ajoutée. Combinant les qualités d'un expert technique professionnel dans son domaine (il est ici qualifié de hacker dans le sens où il est fasciné et passionné par le développement informatique, discipline dans laquelle il excelle et s'investit totalement pour l'enrichir et la perfectionner), celles d'un animateur et coordinateur de groupe, il s'inscrit ainsi réellement dans la démarche du passeur.

1.2.3. Des scientifiques-passeurs : la carte du génome humain

En 2003, le consortium international de séquençage du génome humain, formé de scientifiques de la France, de l'Allemagne, de la Chine, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis a achevé l'immense chantier de décryptage de la carte du génome humain. Cette gigantesque entreprise avait pour but non seulement de parvenir à une meilleure connaissance de la vie humaine, mais aussi de poser les premières bases du développement de thérapies génétiques nouvelles au service de maladies telles que les diabètes, cancers, maladies dégénératives et incurables, encore largement méconnues⁵. Elle a marqué l'achèvement d'un grand projet de recherche, qui avait commencé par l'établissement de la carte génétique de l'homme. Cette carte permettait de localiser les gènes responsables de maladies héréditaires.

⁴ Compte rendu libre de l'ouvrage de Pekka Himanen *L'Éthique Hacker*, 2001, http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=114, dans *Libre et Éthique*, Thanh Nghiem

⁵ *Le projet génome humain, 15 ans d'effort*, Denis Le Paslier, Alain Bernot, 2001, Médecine/Science

La phase suivante consistait ainsi en la lecture approfondie des quelques 30000 gènes de l'homme.⁶

Dans un tel cas, on voit que se pose la question de la monopolisation par des intérêts privés, d'une connaissance prometteuse et essentielle à la communauté médicale. Or, l'aboutissement des études menées a été mis à disposition des chercheurs du monde entier par le consortium, qui a déposé l'ensemble des séquences du génome dans des bases de données publiques accessibles sur Internet. Cette mise à disposition sans restriction aucune du savoir obtenu au prix de nombreux efforts témoigne d'une volonté réelle d'accélérer le processus de décryptage sans tirer parti individuellement des applications possibles.

Par ailleurs, on reconnaît également la démarche de passeur dans le fait que le consortium compte sur des initiatives individuelles pour venir combler les quelques pourcentages de lacunes existant dans les travaux. Ainsi se retrouve également dans cet exemple la logique d'interactions dans un groupe, facilitée et administrée par les passeurs.

1.2.4. Des artistes-passeurs, le cas de la littérature.

Dans le domaine de la littérature, la question de savoir à qui revient la propriété d'une œuvre a suscité de nombreux débats, qui ont trouvé la voie d'une résolution à partir du XVIIIe siècle⁷. L'enjeu derrière ces débats est toujours celui de la libre circulation de la connaissance et du libre accès au savoir. Cela suppose tout de même de protéger les auteurs. Certains, rangés derrière la figure emblématique de Beaumarchais, ont essayé très tôt de protéger les auteurs dramatiques et se sont illustrés à travers « l'affaire des théâtres ». Comme l'explique Anne Latournerie, historienne du droit d'auteur, leur action a conduit à deux évolutions majeures⁸. Elle a permis de distinguer l'auteur de l'éditeur et du directeur de théâtre. L'auteur sert le bien public et la propriété publique, et l'accroissement des connaissances, alors que les deux autres servent des intérêts particuliers. Par ailleurs, les droits d'auteur garantis pendant une période limitée viennent rémunérer leur activité intellectuelle, et favoriser le rayonnement de la nation par accroissement de son patrimoine culturel. Ainsi, l'esprit des Lumières consacre deux éléments majeurs : un droit exclusif conféré aux auteurs en reconnaissance du statut particulier de leur propriété, mais un droit

⁶ *La carte du génome humain enfin terminée*, 14 mars 1996, L'Humanité

⁷ Rapport de l'Académie des sciences morales et politiques, dirigé par M. Gabriel de Broglie, *Le droit d'auteur et Internet*, juillet 2000.

⁸ Interview d'Anne Latournerie, sur *Powow.net*, juin 2001

temporaire au nom de l'enrichissement du domaine public et de la non-existence de monopoles sur le savoir.

Par la suite, au XIXe siècle, la question porteront sur deux éléments : la nature et la durée des droits d'auteur. Les partisans d'une diffusion la plus large possible des œuvres s'opposent à ceux qui militent en faveur d'une prolongation vers l'infini de la durée de mise sous protection des œuvres artistiques. Lamartine, Hugo, Théophile Gautier, défenseurs d'un savoir libre, s'opposent ainsi à des personnages comme Laboulaye. Ici, Victor Hugo est un des plus virulents. Sa conception du domaine public, son engagement dans le débat font de lui un vrai passeur. Dans son discours tenu lors de l'ouverture du congrès littéraire international de 1878, il ne mâche pas ses mots. « *Constatons la propriété littéraire, mais, en même temps, fondons le domaine public. Allons plus loin. Agrandissons-le* » déclare-t-il⁹. Il n'invoque qu'une redevance très faible à verser aux héritiers, qui ne saurait dépasser « *cinq à dix pour cent du bénéfice net* ». Ainsi, l'écrivain s'efface devant son œuvre : « *Le principe est double, ne l'oublions pas. Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient—le mot n'est pas trop vaste—au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit humain, devait être sacrifié, ce serait, certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous.* »

Le débat a été tranché avec la décision de protéger les droits pendant 50 ans post-mortem en 1866.

Jean Giono est un exemple d'écrivain qui a de son propre chef choisi de placer certaines de ses œuvres dans le domaine public afin d'être assuré d'une large diffusion, et de traductions dans des langues étrangères. C'est dans cette optique qu'il a rédigé L'Homme qui plantait des arbres. L'intrigue a pour personnage principal Elzéard Bouffier, qui ressuscite une terre provençale en y semant des glands de chêne. Cet ouvrage aurait ainsi influencé le reboisement de certaines régions dès la fin du XIXe siècle, notamment la Provence. Dans un tel cas, on voit que se pose la question de la monopolisation par des intérêts privés, d'une connaissance.

Cet ouvrage est en quelque sorte un reflet des préoccupations de Giono, dont le caractère humaniste et écologiste a été fortement conditionné par sa participation à la première guerre mondiale.

⁹Victor Hugo, *Discours d'ouverture du Congrès Littéraire International*, de 1878

1.3. Les motivations du passeur

1.3.1. Une résistance contre les monopoles et la centralisation du pouvoir.

A partir des exemples ci-dessus, nous pouvons constater que la démarche du passeur s'inscrit souvent dans un contexte plus large qui dépasse les motivations et intérêts personnels de ce dernier. Un motif récurrent est ainsi celui du combat d'opposition contre certains traits de l'environnement dans lequel évolue le passeur.

Ainsi, qu'il s'agisse de Socrate qui s'élève contre les Sophistes et leur rhétorique qui appauvrit le savoir, de Voltaire qui se heurte au poids écrasant des institutions politiques et religieuses de son temps, le passeur fait de son action un moyen qui soutient des valeurs et des enjeux à caractère humaniste. Dans les deux cas, il s'agit d'un choix idéologique, celui de combattre les tentatives d'appropriation d'un bien public au profit de quelques-uns. La défense de la liberté d'expression et d'action se situe au cœur des revendications des passeurs. Ces revendications se retrouvent aujourd'hui dans la lutte contre les monopoles et les brevets, qui sont une manifestation claire d'une volonté de libre accès à la connaissance.

1.3.2. Un terreau porteur qui légitime leur position.

Plus qu'un combat pour faire valoir une position contre une autre, c'est aussi un contexte d'urgence qui peut être en arrière-plan d'une démarche de passeur. Si l'on reprend l'exemple de la carte de génome, l'enjeu de la santé et de la meilleure approche possible de maladies non maîtrisées justifie à elle-seule la position du consortium, qui a mis en avant le progrès de la science au service de l'humanité avant le profit qu'il pouvait en tirer si la connaissance avait été monétisée. Il apparaît en outre que le consortium avait besoin de la contribution d'autres scientifiques pour décrypter les quelques zones de la carte du génome qui lui manquaient. Cela n'aurait pas été envisageable si les travaux n'avaient pas été diffusés. Ce motif de l'urgence, d'une lutte contre une époque, se retrouve aussi chez Voltaire, qui

dénonce des injustices de son temps et se fait avocat des victimes d'une justice aveuglée par le fanatisme, comme le montre son engagement dans « l'affaire Calas », cas de condamnation à mort injustifiée contre lequel il s'est élevé.

A l'heure actuelle, se pose la question de la « sagesse des foules ». Pouvoir consulter des millions d'utilisateurs et obtenir leur opinion en temps réel peut être la meilleure façon d'avoir une information utile et vivante. L'utilisation des blogs politiques et leur impact pendant les périodes de campagne électorale en sont un exemple récent. Dans ce contexte, les passeurs facilitent et catalysent le système.

Partie 2. Vers une économie repensée

2.1. Le passeur fait de la connaissance un élément qui échappe au système de l'échange marchand traditionnel.

Avec le passeur, la connaissance échappe au système de l'échange marchand traditionnel, à travers deux oppositions. Tout d'abord, le passeur oppose à la production de masse et aux séries industrielles une logique de savoir-faire et de production artisanale. Le travail et l'œuvre individuelle sont reconnus comme tels, alors que dans l'industrie, le travailleur disparaît derrière la production en chaîne. Puis, dans l'échange monétaire, la valorisation de cet échange ne porte pas sur les mêmes critères.

En effet, ce qu'un utilisateur paie pour avoir accès à la connaissance peut porter sur différents postes. On peut ainsi distinguer le coût du support (papier, CD, procédé d'enregistrement), du coût de l'artisan (celui qui aide à l'installation, à l'utilisation), du coût de fabrication lié au travail amont des développeurs, de la rente de monopole liée aux brevets et autres licences.

Aujourd'hui, les grands monopoles marchands essaient de capturer une rente de monopole en verrouillant les possibilités de dupliquer le support (alors qu'il y a peu de coût à reproduire le support, surtout dans le cas d'Internet).

Pour le passeur, il n'est pas question de tirer une rente de son travail, ou de verrouiller l'accès à ses codes sources. Sa rémunération porte donc uniquement sur son travail d'artisan, celui par lequel il se rendra présent auprès de l'utilisateur final pour le familiariser avec l'outil et le personnaliser en fonction de ses besoins. Son savoir-faire reste diffusé librement.

Ainsi, il découle de cette approche que le savoir n'est pas fondateur d'une propriété individuelle, mais collective : il appartient à tous, personne ne peut se l'approprier. L'œuvre en elle-même n'est pas monétisable, personne ne peut faire valoir de droit d'exploitation ou de possession exclusive. En effet, la logique même du passeur est de supprimer tous les freins à la diffusion et à l'accès à la connaissance, pour en faire une source de dynamique sociale. Le fait que cette dernière puisse être accaparée par des intérêts particuliers est certainement la pire crainte des passeurs.

2.2. Le passeur définit ainsi un nouveau marché, liant modèle économique et modèle social.

A partir des contradictions évoquées précédemment, nous allons proposer quelques clés de lecture de ce qu'implique un tel rapport à la connaissance. Il apparaît en effet que les règles du marché capitaliste et libéral se trouvent profondément modifiées.

Dans cette optique, on voit se substituer à la logique de l'échange marchand celle de la logique du don, qui se met au service de l'écologie du groupe. Comme l'explique Mauss¹⁰ dans son Essai sur le don, le don est un acte social qui lie la satisfaction personnelle à celle d'autrui. Le don est en outre un processus en plusieurs étapes, qui correspondent bien à la démarche du passeur. La première est celle du don en lui-même. Par là, le passeur reconnaît l'existence d'une communauté, de ses intérêts et de ses attentes. Il offre son savoir et ses capacités à faire naître des interactions, sans contrepartie financière. La seconde étape, la réception du don, est faite par la communauté qui reconnaît la nouvelle contribution et l'intègre au savoir déjà existant. C'est alors qu'intervient ce que Mauss désigne sous le nom de contre-don, qui est une sorte de retour pour rendre ce que l'on a reçu et rétablir un équilibre. Ici, il s'agit du principe de réputation et de ce que la communauté des pairs va donner en retour. Les analyses de Mauss montrent ainsi que paradoxalement, il n'est pas dans l'essence du don d'être purement gratuit mais qu'il existe un mouvement qui établit une reconduction tacite d'un équilibre. De là naît la réciprocité et la dynamique sociale. Dans le cas des passeurs, ce sont eux qui animent la réciprocité en favorisant l'échange entre les acteurs. L'économie du libre introduit le contre-don sous la forme d'une obligation morale de faire partager aux autres toute découverte d'une éventuelle amélioration du savoir. Ici encore se retrouve le principe de réputation. Pour rester dans la dynamique de groupe, le contre-don est un élément essentiel car sera constitutif du jugement porté sur les individus. L'image du potlatch analysée par Mauss est assez proche de ce fonctionnement¹¹. Dans une logique de travail collaboratif, il faut « briller ou disparaître ». C'est donc la communauté qui est à l'origine du contre-don et qui assure l'enrichissement progressif du savoir.

¹⁰ Mauss, *Essai sur le don, formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (in *L'Année Sociologique*), seconde série 1923

¹¹ Le *potlatch* est un type d'échange non marchand fonctionnant sur le principe du don et du contre-don. Un individu offre à un autre un objet, et ce présent est déterminé par la valeur attribuée à l'objet. En retour, l'individu qui a reçu le présent offrira un objet dont la valeur est estimée au moins comme équivalente. L'idée de compétition, d'offrir un contre-don de valeur supérieure est loin d'être absente du processus. Ce type d'échange était pratiqué dans les tribus indiennes et amérindiennes par exemple.

Par conséquent, c'est aussi le cadre concurrentiel qui voit ses fondements anéantis. La libre circulation de l'information met tous les acteurs dans une situation d'avancement égal, qui supprime les coûts de transaction liés à l'accès au savoir. Tout comme le don s'est substitué à l'échange marchand, c'est ici la collaboration qui évince la concurrence.

2.3. Une société de connaissance.

Par conséquent, c'est un nouvel espace qui apparaît, régi par de nouveaux principes, dont l'une des caractéristiques est d'imbriquer fortement l'économique et le social. On voit que si le passeur crée les conditions qui permettent de prendre le contrepied du marché traditionnel, il va même jusqu'à retourner ses principes fondateurs pour permettre à la connaissance d'échapper aux règles économiques. En effet, si le passeur voulait tirer profit d'un savoir, il le rendrait payant et ainsi plus rare. De cette manière, il introduirait une dépendance des intéressés. Or, en le rendant accessible, il va à l'encontre du principe de rareté, qui permet de déterminer la valeur d'un bien. Si le bien est disponible partout, il est impossible qu'un agent rationnel soit prêt à l'acheter. La démarche consiste donc à créer un modèle d'abondance de la connaissance, où celle-ci circule librement.

Cette société de connaissance ne s'installe cependant que dans la mesure où il existe une composante humaine forte. Dans le marché actuel, la relation entre le producteur et le consommateur est dématérialisée par l'existence même du marché qui attribue un prix aux produits, et fait que les biens s'échangent sans aucune relation personnelle. Le marché, pour le passeur, est un espace qui ne se prête pas à l'instauration de liens communautaires directs, les biens, aussi mobiles qu'ils soient, ne sont pas porteurs de lien social mais sont seulement investis d'une valeur d'échange qui servira de prétexte à l'interaction entre acheteur et vendeur. Par l'introduction du marché, l'acte économique remplace le lien social. A l'inverse, la démarche du passeur vise à inverser ces traits en modifiant la valeur économique et les bases d'une éventuelle transaction financière et en rétablissant du lien social, ce qui est une condition nécessaire à la circulation et l'enrichissement de la connaissance.

Partie 3. Quels éléments retenir pour un modèle de société plus durable ?

3.1. Une dynamique sociale nouvelle.

Un des premiers objectifs des passeurs, comme nous l'avons vu, est de créer du lien humain, de susciter la communication et l'interaction entre différents acteurs, dans un espace plus humain que celui du marché. Cette logique de lien crée à elle-seule de nombreuses externalités positives, et un surplus social conséquent.

Plus que cette logique de lien, c'est aussi celle d'une logique de confiance qui s'installe. En effet, dans le cadre d'une participation à un projet de nature collaborative, chacun a intérêt à donner le meilleur de soi-même, et la communauté se retrouve au final dans un système de « gagnant-gagnant », où chacun se trouve rétribué, et où la production est de bien meilleure qualité que si elle n'avait été qu'une somme d'actions individuelles non coordonnées. Le principe de réputation fait qu'aucun acteur n'a intérêt à s'appropriier la connaissance ou à diffuser des informations fausses, car les autres participants corrigeront les erreurs et se méfieront par la suite.

Cette logique de confiance est à rapprocher de celle de la transparence. La vision de la connaissance telle que promue par les passeurs permet à tous de tout savoir s'ils le veulent. Dans le cas des logiciels par exemple, on reproche à Windows de vendre des produits que le consommateur ne peut pas comprendre, modifier et réparer. Les passeurs proposent un modèle différent, collaboratif, sans phase cachée, de telle sorte que l'utilisateur sache ce qu'il a entre ses mains.

Enfin, un autre élément à mettre en évidence qui découle logiquement de ce qui précède est la responsabilisation des acteurs en contact avec le passeur. En effet, ils profitent d'un savoir et d'un réseau mis à leur disposition. S'ouvre ainsi à eux un faisceau d'opportunités méconnues, qu'ils contribuent à enrichir en transmettant ce qu'ils ont reçu. L'élévation du niveau de savoir se fait donc de manière égalitaire et rapide.

A titre d'illustration, nous pouvons citer la multiplication des sites internet touchant à

l'écologie appliquée à l'habitat.¹² Les travaux écologiques sont encore très méconnus du grand public mais deviennent de plus en plus nécessaires à la faveur de la réglementation actuelle, comme le montre le Grenelle de l'environnement. Il existe de nombreux sites animés par des passeurs d'idées dévoués à la cause de l'environnement. Par leur plateforme d'échanges, ils mettent en relation des experts du secteur de la construction, des scientifiques, des élus, et des particuliers pour accélérer la diffusion de la connaissance. Le but est de renseigner au maximum les particuliers, les mettre en contact avec ceux qui ont déjà effectué des travaux, et les faire témoigner à leur tour. La vision sous-jacente est celle d'un cercle vertueux, d'une dynamique d'entraînement favorisée par l'échange et la création du savoir qui a ici une vraie valeur ajoutée sociale. D'un intérêt individuel naît une dynamique bien plus large, ce que nous allons voir plus en détail.

3.2. Un passage de l'individuel au collectif.

Le modèle que proposent les passeurs, comme nous l'avons dit, introduit un nouveau type de rapport à la propriété. En effet, le passeur substitue à la propriété privée une logique d'échange, de mise à disposition et de partage. Au lieu de « diviser pour mieux régner » en profitant du principe de rareté, le passeur rassemble, et se fait reconnaître par sa capacité à créer des interactions fécondes. Les conséquences de ce renversement sont nombreuses.

Tout d'abord, cette posture du passeur invite à changer notre définition du progrès et de la réussite. Dans cette logique, la réussite se fonde sur la création d'une vraie valeur sociale. La reconnaissance portée à un individu viendra du fait que ce dernier a créé de la connaissance et s'est inscrit dans cette logique d'échange, faisant du produit fini une réussite collective et non individuelle. Ce ne sont plus des valeurs comme la possession et l'argent qui définissent ici la réussite, mais la participation à la dynamique sociale évoquée précédemment. Quant au progrès, on voit que le modèle proposé permet une accélération de ce dernier. En effet, si l'état le plus à jour et le plus avancé des connaissances est toujours disponible sans restriction, personne n'a à « réinventer la roue », et les intéressés peuvent bénéficier de ce qui a déjà été fait pour y rajouter un apport personnel¹³. Par conséquent, l'intervalle de temps qui sépare deux avancées se trouve considérablement raccourci. Ceci se

¹² <http://www.passeursdenergie.be>

¹³ Compte rendu libre de l'ouvrage de Pekka Himanen *L'Éthique Hacker*, 2001, http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php?id_article=114, dans *Libre et Éthique*, Thanh Nghiem

voit bien avec l'exemple de la carte du génome humain, dont l'ampleur de la tâche et les perspectives de progrès qui en découlent montre qu'il aurait été insensé de la lier à des restrictions d'utilisation ou d'accès.

3.3. Un nouvel équilibre du mode de vie.

Les principes du modèle de la société de connaissance invitent à réfléchir également sur la manière dont les individus peuvent mieux vivre.

Un premier point est celui de la relation au travail. Dans une société de connaissance, les frontières entre des domaines actuellement cloisonnés comme le travail, les loisirs deviennent plus ténues. Le travail n'est pas une contrainte mais permet de se pencher sur ses intérêts, car il fait intervenir l'idée de plaisir, d'épanouissement et de motivation. Les individus ne sont pas dépendants d'une économie qui leur est étrangère et rend leur travail anonyme, mais ils peuvent valoriser leur œuvre personnelle. Ceci vient de la convergence du projet social et du projet économique¹⁴. De là découle une certaine transcendance, qui rend les individus conscients de leur participation à un ordre qui dépasse l'ordre purement matériel. Pour certains passeurs, comme les hackers que nous avons évoqués avec Linus Torvalds, les enjeux sont aussi celui de l'indépendance dans son organisation et sa gestion du temps et celui d'une indépendance salariale.

En outre, ce modèle de société de connaissance propose une alternative au modèle de société de consommation qui domine à l'heure actuelle. Dans un contexte où s'imposent de plus en plus les termes de « décroissance » et « déconsommation », la société de connaissance oriente vers un nouveau type de consommation, la consommation immatérielle. Elle renverse les paradigmes de la consommation et les codes sociaux qui y sont attachés. On peut ainsi mentionner les apports de Veblen, qui voit dans l'acte de consommer un signal que l'on envoie pour manifester sa puissance et sa supériorité sur l'autre. Il parle ainsi de consommation « ostentatoire » et de « processus d'accumulation » dans la société industrielle, le tout étant sous-tendu par une « rivalité pécuniaire »¹⁵. Ces référents ne sont plus valables dans une modèle où la notion de progrès et de réussite ont été redéfinies, et où les liens à l'argent se trouvent remis en cause. Peut-on alors envisager que l'activité des passeurs

¹⁴ Compte rendu libre de l'ouvrage de Pekka Himanen *L'Éthique Hacker*, 2001, http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=114, dans *Libre et Éthique*, Thanh Nghiem

¹⁵ Thorstein VEBLEN, *Theory of the leisure class*

favorise un remplacement de l'idéal social de la consommation par un idéal de la société de connaissance ?

Conclusion

Qu'ils soient scientifiques, artistes, philosophes, passionnés d'informatique ou même débutants dans leur domaine, les passeurs ont en commun de promouvoir une certaine éthique de la connaissance. Ils la veulent libre, disponible, et dans un environnement propice à son enrichissement. Un tel modèle comme nous l'avons montré n'est pas compatible avec les principes de base de la société actuelle, sous la marque de la concurrence, du capitalisme et de la consommation. Cependant, ils s'investissent tout de même dans des démarches de dynamique de groupe et de création de savoir qui ont fait leur preuve.

A plus d'un titre, ce thème s'est révélé particulièrement intéressant à étudier dans le cadre de la majeure « alternative management ». En effet, la majeure a parmi ses objectifs d'étudier des pratiques en marge du système dominant, qui ne sont pas forcément nouvelles mais sont très minoritaires. Cette petite recherche aura permis de montrer que l'idéal de société de connaissance a toujours été défendu par des personnages qui défendaient un accès sans entrave au savoir, quel que soit leur domaine d'intérêt initial. Elle aura également mis en évidence le fait qu'à l'heure actuelle, le contenu libre est un modèle très performant dans le domaine technologique. Le modèle de Linux par exemple, est un modèle aux antipodes du monopole que représente Microsoft, et pourtant les utilisateurs en sont plus que satisfaits, et les améliorations du produit sont disponibles et accessibles à tous. N'est-ce pas un beau pied de nez à l'économie de marché ? Par ailleurs, dans une période où le thème de la recherche de voies alternatives pour s'orienter vers la « sortie de crise » est plus que d'actualité, un regain d'intérêt devrait être suscité pour de telles pratiques. Il apparaît ainsi que l'éthique liée au contenu libre, fondée sur des principes de réputation, de confiance et de respect pourrait être porteuse de changement. D'un point de vue plus personnel, cet essai a été l'occasion de découvrir plus en profondeur le principe du logiciel libre, et de voir comment l'éthique de la connaissance libre est en fait articulée à toute une conception du mode de vie qui brouille la frontière entre travail et loisir, remplace la concurrence par la coopération, porte un projet social novateur, et remet en question la notion de propriété privée, pourtant au cœur des valeurs de la société telle que nous la connaissons.

Bibliographie

Rapport du groupe de travail de l'Académie des sciences morales et et politique, présidé par M. Gabriel de Broglie : Le droit d'auteur et l'internet, disponible sur www.droitsdauteur.culture.gouv.fr

Jean Giono(1953) L'Homme qui plantait des arbres

Pierre Hadot (1995) Qu'est-ce que la philosophie antique ?

Victor Hugo (1878) Discours d'ouverture du Congrès Littéraire International de 1878

Marcel Mauss, *Essai sur le don*, L'Année Sociologique, seconde série 1923

Thanh Nghiem, Libre et Ethique

Thorstein Veblen (1899) , Theory of the leisure class

Denis Le Paslier, Alain Bernot, (2001) « Le projet génome humain, 15 ans d'effort », Médecine/Science

« La carte du génome humain enfin terminée », 14 mars 1996 , L'Humanité

e-book de Marcel Mauss

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.html

e-book de Thorstein Veblen

<http://www.gutenberg.org/etext/833>

Site "Passeurs d'énergie"

<http://www.passeursdenergie.be>

<http://www.passeursdenergie.be/spip.php?article25>

<http://www.passeursdenergie.be/spip.php?rubrique13>

<http://www.passeursdenergie.be/spip.php?rubrique84>

Interview d'Anne Latournerie, juin 2001, www.Powow.net